

Le CPAS *c'est aussi* :

- ✓ **Le service social, un service accessible à toute la population.**
- ✓ **La maison de repos et de soins le Gibloux, un lieu de vie pour les personnes âgées.**

Retrouvez les brochures sur notre site internet.



### **Handicontact favorise l'intégration des personnes en situation de handicap.**

Nos assistants sociaux vous informent concernant les différentes aides et vous accompagnent dans les démarches auprès des multiples services tels que la reconnaissance de handicap, la demande d'allocation ou la carte de stationnement pour PMR.

**Pour plus d'infos, contactez le service social au 02 357 77 12**

### **CPAS de Waterloo**

Rue François Libert, 30 - 1410 Waterloo  
Tél. : 02 357 76 11 - E-mail : [cpas@cpaswaterloo.be](mailto:cpas@cpaswaterloo.be)  
[www.cpaswaterloo.be](http://www.cpaswaterloo.be)



## **Service d'aide aux familles et aux aînés**

Un service *pour tous.*



**Le CPAS de Waterloo**  
un interlocuteur de proximité



La mission du service est de contribuer au maintien à domicile de toute personne ayant besoin d'un soutien pour assurer son autonomie.

Le service d'aide aux familles et aux aînés propose *différents services* à destination des personnes âgées de 65 ans et plus ou de toute personne malade, convalescente ou en situation de handicap habitant la commune de Waterloo.

Sur base de l'analyse de votre situation personnelle réalisée par un assistant social, nos équipes vous aident dans la gestion de votre quotidien via les différents services adaptés à vos besoins. A votre écoute, nos assistants sociaux répondront à toutes vos questions.

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00  
À 12H30 ET DE 13H30 À 16H30**

Pour un **premier contact**, nous vous invitons à nous appeler au **02 357 76 40** et nous fixerons un rendez-vous.

Vous pouvez également nous **envoyer un mail avec vos coordonnées** à l'adresse **[cpas@cpaswaterloo.be](mailto:cpas@cpaswaterloo.be)** et nous vous recontacterons rapidement.



### *Aides familiales*

L'aide familiale est une intervenante polyvalente du domicile qui permet à la personne aidée de rester actrice de sa vie quotidienne.

Ses missions s'exercent en collaboration avec l'entourage habituel ainsi qu'avec les autres intervenants professionnels. L'ensemble des tâches réalisées contribue au bien-être des personnes et relève des domaines principaux suivants : l'aide à la vie quotidienne comme l'aide aux déplacements, les courses ou encore la préparation des repas ; les tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort et à la sécurité ; le soutien des familles dans leur rôle éducatif ; l'aide relationnelle, écoute et soutien par la présence ; l'accompagnement dans les démarches administratives et dans l'organisation du budget.



### *Aides ménagères sociales*

La fonction de l'aide ménagère sociale consiste à effectuer exclusivement des travaux ménagers pour permettre aux personnes aidées de rester à domicile dans un cadre soigné et propre (entretien, maintien et amélioration de l'hygiène de l'habitation et du linge). Les tâches sont effectuées en collaboration avec la personne aidée en vue de favoriser le maintien à domicile.



### *Repas chauds à domicile*

Ce service a pour objectif de fournir des repas équilibrés composés d'un potage, d'un plat et d'un dessert.

Du lundi au vendredi des repas chauds sont distribués. Pour les week-ends et jours fériés, il s'agit de repas à réchauffer. Le chauffeur-livreur, par son passage, s'assure également du bien-être des bénéficiaires.



### *Transport et accompagnement*

Ce service met à disposition un transport accompagné pour les rendez-vous médicaux, admission ou sortie d'une institution, courses alimentaires, démarches administratives ou à caractère social,...

Le CPAS dispose de véhicules, dont certains sont spécialement adaptés aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Attention prise de rendez-vous uniquement de 8h00 à 12h00 au 02 357 77 00.